

Emploi

Le Conseil Municipal vote la création de deux emplois d'avenir

Chaque année, plus de 120 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme et leur insertion professionnelle est donc difficile et précaire. D'où la nécessité de combattre le chômage qui trop souvent leur est promis.

Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

Le gouvernement a récemment voté une loi portant création des «Emplois d'avenir». Ce dispositif est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés. Il vise à faciliter leur insertion professionnelle, l'accès à une qualification et leur permet d'acquérir les compétences et les connaissances pour évoluer dans leurs emplois.



L'emploi d'avenir est subventionné par l'État à hauteur de 75 % du SMIC, et permet l'intégration au sein d'une collectivité ou d'une entreprise d'un jeune non-qualifié.

Depuis toujours, la volonté municipale est d'oeuvrer pour la jeunesse. Avec les emplois d'avenir, elle veut plus particulièrement aider les jeunes

qui rencontrent des difficultés pour accéder à l'emploi.

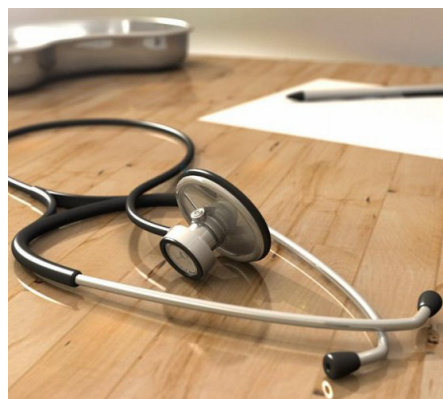
Ainsi, le Conseil Municipal a décidé de créer deux emplois d'agents pour les services techniques dans le cadre du dispositif emploi d'avenir. Ces contrats seront d'une durée déterminée de trois ans.

Santé

Des loyers en baisse pour les médecins

La désertification médicale constatée dans toute la Seine-et-Marne et dans notre secteur en particulier pose des difficultés aux Othissois qui peinent à se faire soigner.

Si la situation s'était améliorée avec la création du cabinet médical en centre-ville en 2009, elle a depuis évolué. Après le départ d'un généraliste de la rue des Uselles, les deux praticiens en exercice à Othis vont se regrouper dans le cabinet du centre-ville. Pour faciliter ce regroupement et la possibilité d'accueillir de nouveaux médecins, une extension du cabinet est prévue dès maintenant.



De plus, les tarifs des loyers qu'ils acquittent dans ces locaux municipaux ont été fortement réduits par le Conseil Municipal.

Enfin, des démarches sont entreprises pour conforter l'offre médicale et lutter contre la pénurie de médecins.

Intercommunalité

La mobilisation continue

La mobilisation des Maires et des élus de notre secteur en faveur d'une intercommunalité seine-et-marnaise dynamique, forte et solidaire dans le bassin de vie de l'aéroport de Roissy se poursuit.

Après le grand rassemblement de Compans du vendredi 23 novembre réunissant des centaines d'élus et de citoyens, le Conseil Municipal a exprimé son soutien aux Maires et municipalités de Compans, Dammartin-en-Goële, Juilly, Mitry-Mory, Othis, Le Pin, Rouvres, Saint-Pathus, Villeparisis pour qu'un nouveau périmètre, incluant nécessairement les communes de Mitry-Mory, Compans et Villeparisis, soit défini.

Finances

Bacs bleus et sacs pour déchets verts : nouveaux tarifs

Le Conseil Municipal a actualisé le prix de vente des sacs pour les déchets verts et des bacs bleus destinés aux administrés. A compter du 1^{er} janvier 2013, le prix de vente, qui correspond aux prix coûtants, est fixé comme suit :

→ Sacs déchets verts : 3,50 € les 10

→ Bacs bleus : 37 € l'unité



Vie associative

Subvention exceptionnelle à la Gym sportive

Pour le renouvellement de son matériel, le Conseil Municipal a alloué une subvention au Club Omnisports pour la section Gymnastique sportive.

Communication

Lever de rideau sur ScènEcran



Un des prochains spectacles

Suite à l'arrêt brutal de l'animation CielEcran décidé par la société Pathé Live et devant le succès que rencontrait cette manifestation à chaque diffusion, la commune a souhaité proposer une offre similaire à ses administrés.

ScènEcran est désormais le nouveau et le seul réseau national qui propose des programmes de divertissements et d'animation par voie électronique à destination des collectivités locales. Le dispositif permet ainsi à la population d'avoir accès à des spectacles vivants, des événements culturels nationaux et internationaux quelle que soit la zone géographique de la commune.

Le Conseil Municipal a accepté les termes de la convention qui le lie avec la société productrice. Un spectacle par trimestre est prévu, et des programmes à la carte seront également disponibles. Le premier événement aura lieu début 2013 et fera l'objet d'une communication spécifique.

Urbanisme

Bilan annuel pour l'accessibilité des personnes handicapées

La Commission Communale pour l'Accessibilité établit chaque année un rapport dressant le constat de l'état de l'accessibilité pour les personnes handicapées sur la commune.

En 2012, deux passages piétons spécifiques ont été réalisés avenue des Châtaigniers. Depuis 2008, de nombreux aménagements ont été entrepris, favorisant la circulation et l'accès



aux bâtiments pour les personnes handicapées. D'autres travaux sont prévus prochainement, comme la création d'une rampe d'accès à la future Maison de la Solidarité à la ferme du centre-ville et l'étude de mise en accessibilité de la Mairie est en cours.

Informations

→ Déménagement de la Police Municipale

Installée depuis plusieurs années rue du 19 Mars 1962, la Police Municipale déménagera prochainement au sein de l'Espace François Mitterrand.

Horaires de la Mairie

Exceptionnellement, la Mairie fermera ses portes à 17h30 les lundis 24 et 31 décembre 2012

Ramassage des déchets

A titre exceptionnel, la société Véolia nous informe que le ramassage des déchets des 25 décembre 2012 et 1^{er} janvier 2013 sera supprimé. La collecte des déchets sera réalisée comme suit :

→ **Mercredis 26 décembre et 2 janvier : collecte des bacs bleus**

→ **Vendredis 28 décembre et 4 janvier : collecte des ordures ménagères**

La Municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année